

# HENRI BONNEAU



1640

## Campagne contre l'Allemagne du 16 décembre 1914 au 4 avril 1919.

*Henri Samuel Augustin BONNEAU, né le 3 mars 1895, à la Boissière de Montaigu, cultivateur, fils d'Henri Célestin François BONNEAU, 28 ans, cultivateur à la Pinsonnière de la Boissière de Montaigu, et de Marie Henriette RICHARD, 34 ans, son épouse, Cultivatrice.*

*Marié à la Boissière de Montaigu le 15 juin 1920 à Clémentine Augustine PINEAU.*

*Henri a les cheveux châtons, les yeux jaunes, le front large, le nez vexé, le visage rond, il mesure 1,63 mètre, le nez tordu à droite.*

*Décédé à la Boissière de Montaigu le 26 juin 1974.*

*Inscrit sous le N° 22 de la liste cantonale de Montaigu.*

*Incorporé au 2<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale à compter du 15 décembre 1914, arrivé au corps le 16 dit mois, immatriculé sous le N° 11373, soldat de 2<sup>ème</sup> classe.*

*Parti aux armées le 1er avril 1915.*

*Blessé évacué le 16 juin 1917.*

*Versé service auxiliaire pour blessure de guerre, apte à servir aux armées, par la commission de réforme de la Roche sur Yon du 8 mars 1918 pour : cicatrice adhérente de la jambe gauche consécutive à une fracture de la jambe.*

*Affecté dans la réserve de l'armée active le 16 décembre 1917.*

*Maintenu sous les drapeaux en vertu du décret de mobilisation générale du 1<sup>er</sup> août 1914. Passé au 19<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie le 15 mars 1918, service auxiliaire.*

*Maintenu service auxiliaire inapte définitif à servir aux armées le 5 juin 1918 par la commission de réforme de Brest pour : fracture ancienne jambe gauche par balle 1/3 inférieur, raccourcissement de 4 cm, proposé pour une pension de 20% le 4 février 1920. Mis en congé illimité de démobilisation le 4 avril 1919.*

*Blessé le 16 avril 1917 à Silles (Aisne), plaie de la jambe gauche avec fracture des 2 os par balle.*

*Citation N° 151 à l'ordre de la VIII<sup>ème</sup> Armée du 27 juin 1917 « Caporal chargeur d'une section de mitrailleuse d'une bravoure admirable a continué à alimenter sa pièce ou à la réparer malgré un feu intense de mitrailleuses. Blessé en assurant le service de tir malgré un feu de mitrailleuses des plus violents ».*

*Se retire à la Boissière de Montaigu.*